



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Quatrième session

Rome, 10 - 12 mai 2016

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Élection du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et du rapporteur

Conformément à ses statuts, le Groupe de travail élit son Président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants des membres du Groupe de travail au début de chaque session. Les membres du Bureau ainsi constitué exercent leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et sont rééligibles¹. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi désigner un rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

On trouvera l'ordre du jour provisoire dans le document portant la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/1**. Le présent document publié sous la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/1 Add.1** contient l'ordre du jour annoté et le calendrier provisoires soumis au Groupe de travail pour examen.

3. Suivi du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

À sa quatorzième session ordinaire, tenue en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné et révisé le projet de priorités stratégiques

¹ CGRFA/WG-FGR-4/16/Inf.1, Article 4.1.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

relatives aux actions à mener dans le domaine des ressources génétiques forestières et a approuvé le *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (le Plan d'action mondial)², qui a ensuite été adopté par la Conférence de la FAO à sa trente-huitième session (juin 2013)³. À sa quinzième session ordinaire, tenue en janvier 2015, la Commission a adopté la *Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (la Stratégie de mise en œuvre)⁴. Elle a exhorté les États Membres à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et à aider d'autres pays à faire de même. La Commission a souligné que la Stratégie de mise en œuvre constituait un élément essentiel pour atteindre les objectifs du Plan d'action mondial et en a préconisé la mise en application en coordination avec le Comité des forêts et les organisations internationales compétentes. Elle a aussi demandé à la FAO d'aider à la mobilisation de ressources et a exhorté les donateurs à dégager des fonds⁵.

3.1 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

Le document intitulé *Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* et portant la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/2** fait le point des activités menées par la FAO et des contributions fournies dans le cadre du suivi du Plan d'action mondial et de la Stratégie de mise en œuvre adoptée par la Commission à sa dernière session. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des activités dont il est rendu compte et donner des indications à la Commission concernant la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de la Stratégie correspondante.

3.2 Objectifs et indicateurs relatifs aux ressources génétiques forestières

À sa troisième session, le Groupe de travail s'est penché sur les indicateurs proposés pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il a révisé le projet de liste d'indicateurs⁶ et a recommandé d'en réduire encore le nombre afin de ne conserver que quelques indicateurs clés vérifiables⁷. La Commission, à sa quinzième session ordinaire, a reconnu que des efforts supplémentaires étaient encore nécessaires afin de parfaire le projet de liste d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Elle a demandé à la FAO de poursuivre ses travaux sur les indicateurs relatifs aux ressources génétiques forestières et de coordonner un processus consultatif intersessions auquel participerait le Groupe de travail, avant sa prochaine réunion, en vue d'ajuster le projet de liste d'indicateurs et d'établir une série d'objectifs en matière de conservation, d'utilisation durable et de mise en valeur des ressources génétiques forestières⁸.

Le processus de consultation sur les objectifs et les indicateurs s'est déroulé en février et en mars 2016. Le document issu de cette consultation est intitulé *Projet d'objectifs et d'indicateurs relatifs aux ressources génétiques forestières* et publié sous la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/3**. Il contient une proposition qui est soumise à l'attention du Groupe de travail en vue d'un nouvel examen. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les objectifs et les indicateurs proposés et les réviser, le cas échéant, afin de les recommander à la Commission pour approbation.

² CGRFA-14/13/Rapport, paragraphes 50 à 52.

³ C 2013/REP, paragraphe 77.

⁴ CGRFA-15/15/Rapport, Annexe E.

⁵ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 46.

⁶ CGRFA/WG-FGR-3/14/Rapport, Annexe C.

⁷ CGRFA/WG-FGR-3/14/Rapport, paragraphe 17.

⁸ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphes 19 et 20.

3.3 Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

La Commission, à sa quinzième session ordinaire, a demandé à la FAO d'établir un projet de calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, pour examen par le Groupe de travail et par la Commission à leurs prochaines sessions⁹. Le document intitulé *Projet de calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* et portant la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/4** présente le calendrier et les étapes correspondantes proposés pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et pour l'établissement du deuxième rapport sur L'état des ressources génétiques forestières dans le monde. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le calendrier proposé et le réviser, le cas échéant, afin de le recommander à la Commission pour adoption.

3.4 Élaboration de stratégies et plans d'action nationaux pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

Dans le cadre de la Stratégie de mise en œuvre, la FAO a été invitée à élaborer des directives en vue de l'établissement de programmes forestiers nationaux et de la définition de stratégies et de plans d'action régionaux et nationaux à l'appui de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières. Il a également été demandé à l'Organisation d'établir, le cas échéant, des synergies avec d'autres stratégies et instruments pertinents comme les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.

Le document intitulé *Élaboration de stratégies et plans d'action nationaux à l'appui de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières* et portant la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/5** fournit des informations succinctes concernant les stratégies, les plans d'action et autres instruments pertinents. Il présente aussi les grandes lignes d'éventuelles directives visant à guider l'élaboration de stratégies et plans d'action nationaux à l'appui de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières. Le Groupe de travail pourra s'il le souhaite examiner les grandes lignes des directives proposées et donner des indications à la Commission en vue de leur élaboration. En particulier, il souhaitera peut-être mieux définir le champ d'application de ces directives, en tenant compte du fait que la FAO a déjà publié des directives pour la définition de programmes forestiers nationaux¹⁰ et l'élaboration de politiques forestières¹¹.

4. Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant

À sa dernière session, la Commission s'est félicitée de l'établissement des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages)¹². La Conférence de la FAO, à sa trente-neuvième session, a ensuite constaté avec satisfaction l'établissement des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages et a invité les Membres à prendre ceux-ci en considération et, selon qu'il conviendrait, à les utiliser. La Conférence a également pris note du caractère complémentaire des activités menées par la Commission et dans le

⁹ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 20.

¹⁰ FAO 2006. *Understanding national forest programmes: Guidance for practitioners* (en anglais seulement) / FAO, 2012. Les PFN dans la pratique - Comment améliorer la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux.

¹¹ FAO 1987. *Guidelines for forest policy formulation* (en anglais seulement). Étude FAO: forêts 81 / FAO 2010. Élaborer une politique forestière efficace - Guide. Étude FAO: forêts 161.

¹² CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 22 i).

cadre du *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique*, en ce qui concerne l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages en découlant¹³.

La Commission a aussi demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux de continuer à élaborer, avec l'aide du Secrétaire et pour examen par l'Équipe de spécialistes créée par la Commission à sa quatorzième session, des éléments propres aux sous-secteurs en matière d'accès et de partage des avantages, sans oublier le rôle des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et leur utilisation traditionnelle, en gardant à l'esprit les activités ou processus en cours au titre du *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁴.

Le document intitulé *Élaboration d'éléments propres aux sous-secteurs des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'accès et de partage des avantages* et portant la cote **CGRFA/WG-FGR-4/16/6** présente brièvement le sujet, en particulier les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, et porte à l'attention du Groupe de travail un certain nombre de questions qui revêtent une importance particulière aux fins de l'accès aux ressources génétiques forestières et du partage des avantages en découlant.

5. Examen du programme de travail pluriannuel de la Commission

À sa onzième session ordinaire, tenue en 2007, la Commission a adopté son Programme de travail pluriannuel, un plan à horizon mobile sur dix ans couvrant l'ensemble de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture. Ce programme de travail, tel qu'il a été modifié par la Commission à sa quatorzième session ordinaire, en 2013, fixe les principaux résultats et les objectifs d'étape que celle-ci vise à atteindre pendant la période 2014-2023. La Commission a décidé que son programme de travail ferait l'objet d'un examen périodique. L'examen suivant est prévu pour sa seizième session ordinaire¹⁵.

Le document intitulé: *Examen de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et projet de Plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-FGR-4/16/7)* fait le point des progrès accomplis en matière de mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et indique les grandes lignes d'une éventuelle version actualisée pour 2018-2027. Le Groupe de travail souhaitera peut-être se pencher sur les progrès accomplis et sur le projet de Plan stratégique pour 2018-2027, pour ce qui a trait aux ressources génétiques forestières, et fournir des éléments utiles relevant de son domaine de compétence.

6. Autres questions

7. Adoption du rapport

¹³ C 2015/REP, paragraphe 52.

¹⁴ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 22.

¹⁵ CGRFA/14/13/Rapport, Annexe I.

CALENDRIER PROVISOIRE

	Point de l'ordre du jour	Titre
Mardi 10 mai 2016 matin		
10 heures - 13 heures	1	Élection du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et du rapporteur
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
	3	Suivi du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
		3.1 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
Mardi 10 mai 2016 après-midi		
15 heures - 18 heures		3.2 Objectifs et indicateurs relatifs aux ressources génétiques forestières
11 mai 2016 matin		
09h30 - 12h30		3.3 Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
		3.4 Élaboration de stratégies et plans d'action nationaux pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
11 mai 2016 après-midi		
14h30 - 17h30	4	Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant
	5	Examen du programme de travail pluriannuel de la Commission
	6	Autres questions
12 mai 2016 après-midi		
15 heures - 18 heures	7	Adoption du rapport